

A large white outline of a lightbulb is centered on the page. Inside the bulb, the text "EMR" is written in large white letters, followed by "L'INDISPENSABLE DIALOGUE DANS L'ÉMERGENCE DES ÉNERGIES MARINES RENOUVELABLES" in smaller blue and white letters. The background is a blue gradient with white diagonal lines radiating from the bulb.

EMR

L'INDISPENSABLE
DIALOGUE DANS
L'ÉMERGENCE DES
ÉNERGIES MARINES
RENOUVELABLES

“

Petit guide
pour **comprendre**
et se faire **entendre**



EMR : NE PAS ATTENDRE POUR SE FAIRE ENTENDRE !

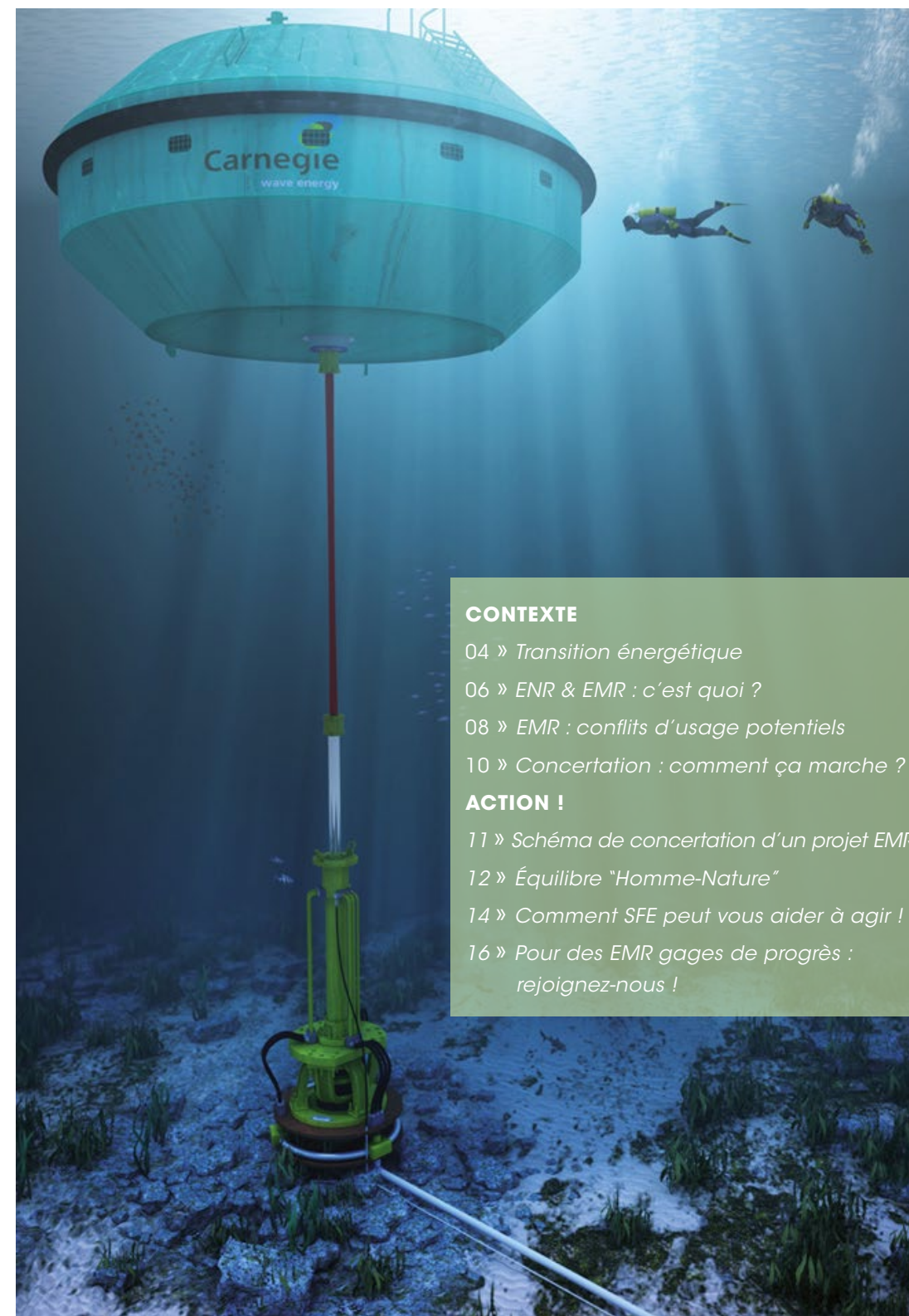
Depuis 1990, Surfrider Foundation Europe agit dans l'intérêt des littoraux, des océans et des usagers. Cette position revendiquée anime l'ambition collective de Surfrider en l'articulant du local au global avec un ancrage territorial fort.

Les espaces littoraux et maritimes ont toujours été des terrains d'innovation et de développement. Aujourd'hui, le changement climatique, l'attrait pour la vie sur le littoral ou encore les ambitions de la croissance bleue y font émerger de plus en plus de projets. La question énergétique (diversification de la production, énergie propre...) nous amène à utiliser le fabuleux potentiel du monde marin : vents, courants, vagues, différences de température... Cependant, ces projets arrivant sur nos littoraux et espaces maritimes vont générer des questions et des crispations du fait de leur interaction avec les usages préexistants. C'est pourquoi il nous revient de rappeler les enjeux et pratiques qui nous sont chers, pour les défendre en les mettant au cœur des débats. Au cœur de la concertation.

Face aux défis sociétaux en cours et à leur rapidité, nous devons nous adapter et agir. Collectivement. En accompagnant la vie de nos littoraux, en participant à leur dynamique, en donnant notre avis, nous nous donnons une vraie chance de conjuguer au futur et au pluriel nos pratiques, la transition énergétique et la construction d'un monde meilleur pour les générations futures.

Telle est notre ambition ici. Du contexte énergétique à celui de la concertation, nous vous proposons quelques pages pour comprendre et vous faire entendre. Profitez-en, maintenant !

En donnant notre AVIS, nous nous donnons une vraie chance de conjuguer au futur et au pluriel nos pratiques, la transition énergétique et la construction d'un monde meilleur pour les générations futures.



CONTEXTE

04 » Transition énergétique

06 » ENR & EMR : c'est quoi ?

08 » EMR : conflits d'usage potentiels

10 » Concertation : comment ça marche ?

ACTION !

11 » Schéma de concertation d'un projet EMR

12 » Équilibre "Homme-Nature"

14 » Comment SFE peut vous aider à agir !

16 » Pour des EMR gages de progrès : rejoignez-nous !

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : PASSER À UNE SOCIÉTÉ ADULTE

Si le XX^e siècle a été celui des extrêmes, le XXI^e nous oblige à un retour à la raison collective comme nous le rappellent le changement climatique et les ressources limitées de la planète. Nos sociétés ont grandi en s'abreuvant d'énergie, preuve en est la corrélation entre la consommation d'énergies (notamment fossiles) et la croissance du PIB tout au long du XX^e. Il s'agit aujourd'hui de passer à un monde nouveau, dans lequel les pratiques doivent être guidées par des concepts aussi simples que la finitude des ressources ou encore l'équilibre entre l'individu et le collectif. Bref, passer à une société adulte qui se responsabilise et assume ses choix !

La transition énergétique doit répondre à au moins trois impératifs majeurs :

1. **Décarboner nos sociétés**
2. **Sécuriser les productions/consommations d'énergie**
3. **Améliorer l'efficacité énergétique**

UN CHALLENGE SOCIÉTAL INTÉGRAL

Ces enjeux globaux appellent des engagements globaux sur le plan stratégique qui se déclinent localement au travers de politiques territoriales, de projets et d'infrastructures.

Ainsi, la transition énergétique draine la nécessité de modification du contexte de notre développement et donc de transition de notre gouvernance. À nous de relever ce challenge sociétal intégral basé sur le changement autant de nos choix énergétiques que de notre façon de les conduire. De fait, la démocratie est elle aussi challengée et, si les ambitions énergétiques sont aujourd'hui connues, nous devons collectivement les mettre en œuvre pour tracer le chemin vers ces objectifs. Cela se fera en redonnant du souffle à nos pratiques démocratiques et notamment au travers d'un dialogue entre chacun.

La transition énergétique va bel et bien de pair avec la nécessité d'une concertation ouverte, dynamique et inclusive.



Le challenge ?
Changer nos choix
énergétiques mais aussi
notre façon de les conduire.
Un seul mot d'ordre :
CONCERTATION.



L'INTÉRÊT DES ENR

Les Énergies Renouvelables (EnR) permettent de ne pas puiser dans des ressources finies telles que les hydrocarbures tout en participant à la prise en main de la question climatique. Constat : la densité d'énergie produite est moindre qu'avec les énergies fossiles. Conséquence : il faut multiplier les centres de production et optimiser les productions tout en développant des stratégies de réduction de consommation et de maîtrise de l'énergie. Objectif : rendre compétitives ces énergies renouvelables complémentaires (mix énergétique) pour stimuler leur développement !

LES 4 OBJECTIFS DE L'EUROPE (2030)

1. **Porter la part des énergies renouvelables à 27 % de la consommation européenne (les négociations sont en cours pour porter l'objectif à 32 %).**
2. **Réduire de 40 % les émissions de gaz à effet de serre.**
3. **Réaliser 27 % d'économie d'énergie par rapport à 1990.**
4. **Augmenter les interconnexions entre réseaux électriques à 15 %.**

Qu'il s'agisse des modes de production, de la consommation ou encore du transport et du stockage, le développement des EnR représente d'immenses défis pour nos sociétés. L'enjeu ? Que ce développement se fasse dans les meilleures conditions, c'est-à-dire en cohérence avec les territoires, leurs histoires, leurs dynamiques et leurs usagers.

EMR, ENTRE DÉVELOPPEMENT ET DIVERSIFICATION

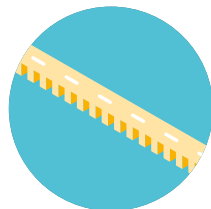
Les énergies renouvelables représentent un formidable potentiel de production mais également une source d'emploi, de sécurisation des volumes ou encore de développement technologique autant sur les infrastructures de production que sur celles de stockage.

Les Énergies Marines Renouvelables (EMR) représentent une famille au sein de l'ensemble des EnR. L'implantation d'EMR concerne à l'heure actuelle principalement les éoliennes. Dans un 1^{er} temps, il s'est surtout agi d'ancrer les pieds des éoliennes au fond de l'océan ce qui a naturellement limité les possibilités. Se sont alors développées les éoliennes flottantes, nécessitant moins d'infrastructures et pouvant être installées par plus de fond. Si l'éolien est la technologie la plus mature, les hydroliennes et les houlomoteurs pointent aussi le bout de leur nez ainsi que la valorisation thermique et, dans une moindre mesure pour le moment, l'énergie osmotique. Ces parcs ont vocation à se développer et donc à occuper une partie de l'espace maritime et des littoraux ; excepté l'énergie marémotrice, trop invasive pour devenir une priorité.

LES 6 GRANDS TYPES D'EMR



Énergie du vent
(éoliennes en mer, posées ou flottantes)



Énergie des marées
(barrages ou bassins de retenue)



Énergie des vagues
(houlomoteur)



Énergie des courants
(hydroliennes)



Énergie thermique
(différences de températures entre la surface et le fond plus froid = gradient de température)



Énergie osmotique
(différence de salinité entre l'eau douce des fleuves et l'eau salée de l'océan)

Seul le **DIALOGUE**, ouvert, bienveillant et transparent peut apporter un maximum de garantie dans l'intégration réussie des EMR.

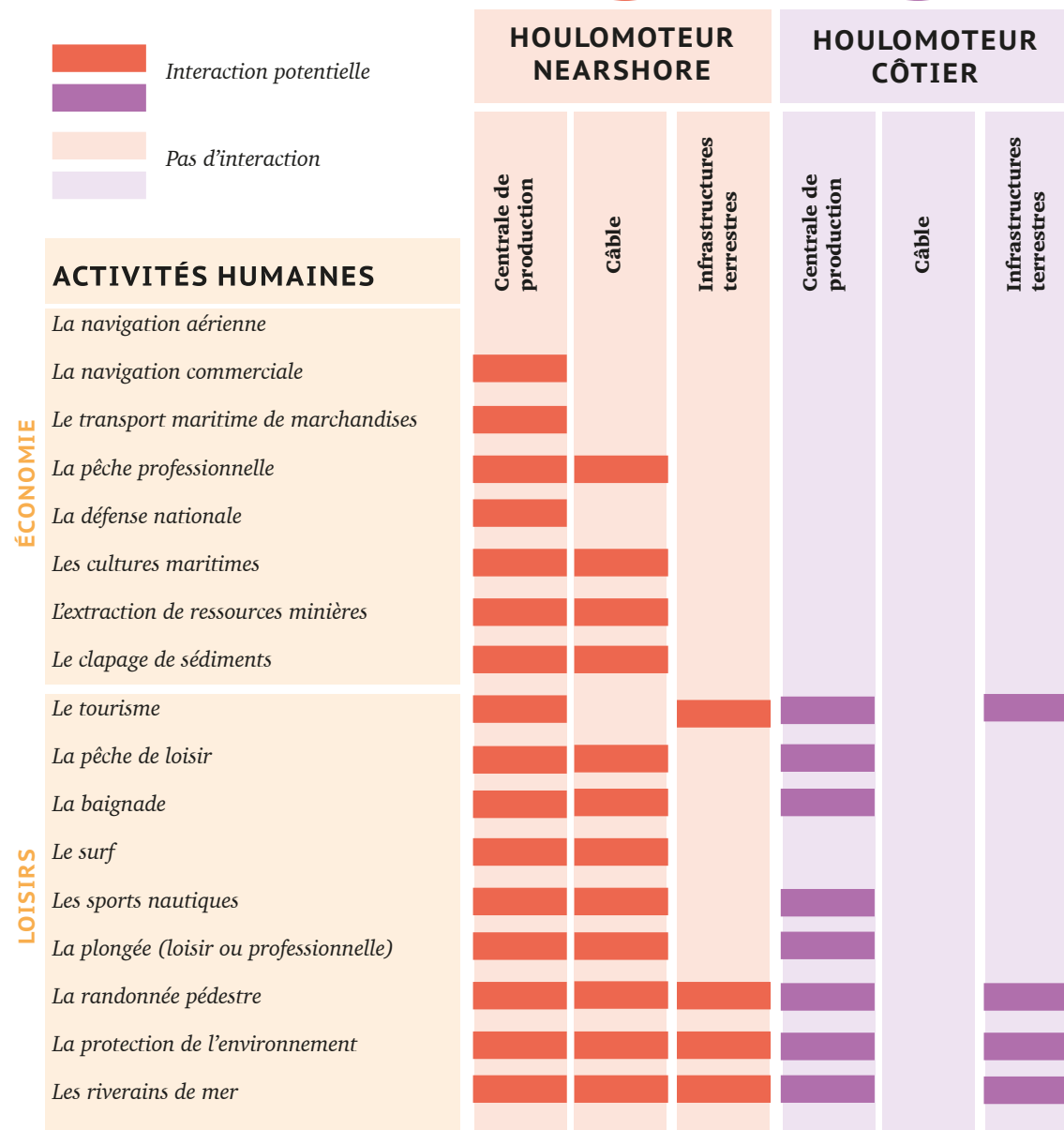
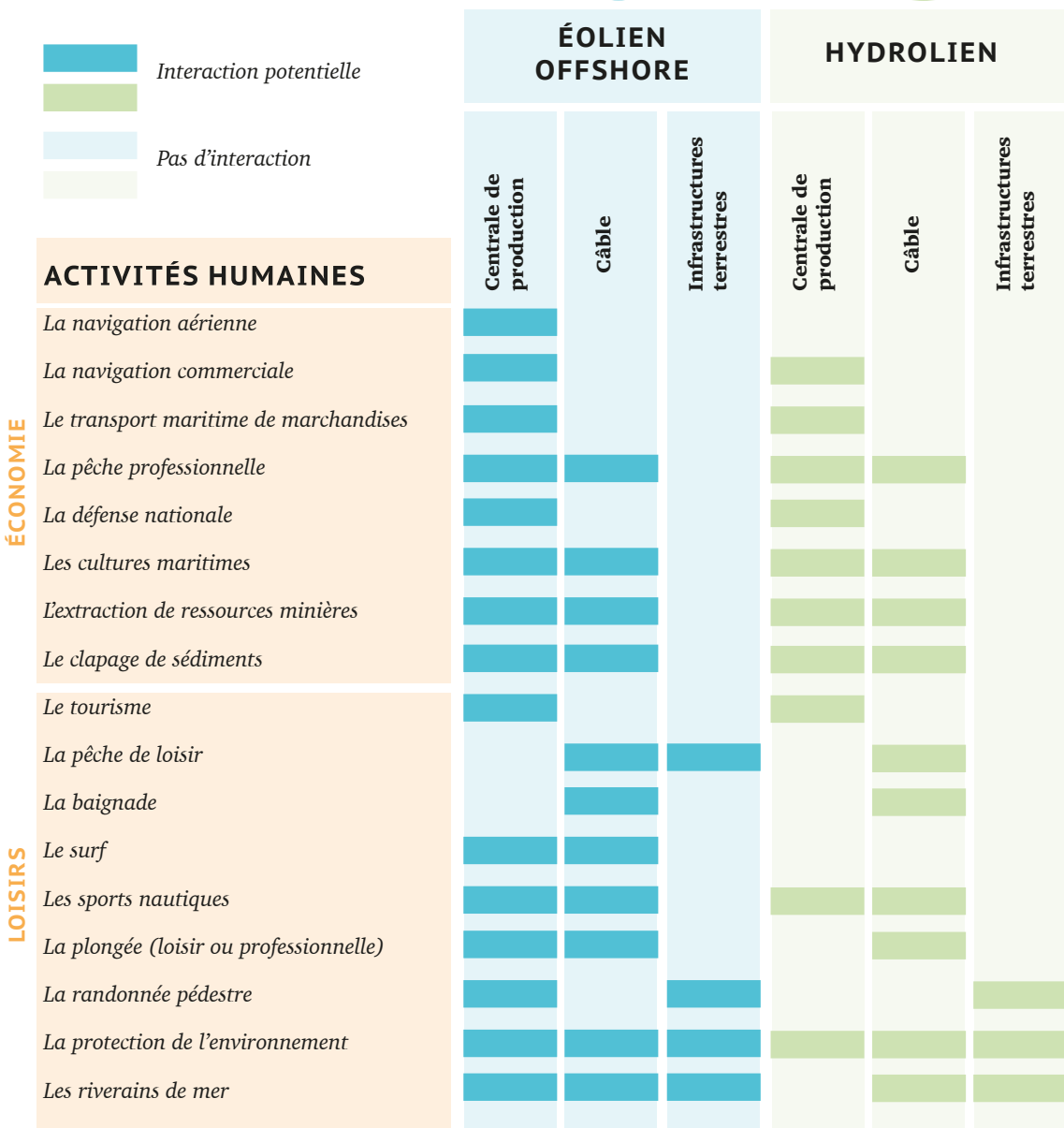
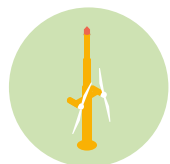
INTÉGRER & PRÉSERVER

L'intégration de ces nouveaux éléments industriels sur les territoires et leur cohabitation avec des pratiques et usages préexistants soulèvent des questions, voire des craintes. La dynamique des territoires doit en effet pouvoir se pérenniser tout en intégrant les EMR. Pour ce faire, il faut connaître le sujet EMR et en discuter avec l'ensemble des intéressés. En effet, seul le dialogue, ouvert, bienveillant et transparent peut apporter un maximum de garantie. Il s'agit bien de prendre en compte, le plus tôt possible, l'ensemble des enjeux territoriaux pour mener à bien le développement des infrastructures EMR en les intégrant dans un tissu économique, social et environnemental qui les accueille et les fait siennes.

EMR : QUELS SONT LES CONFLITS D'USAGE POTENTIELS ?

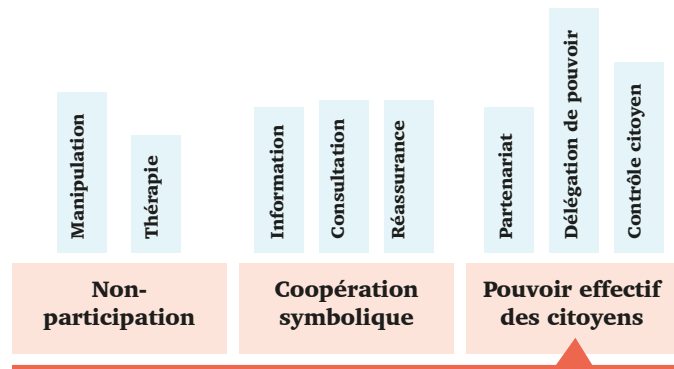
La cohabitation sur le même territoire d'une production d'EMR et d'activités humaines peut poser problème. Les interactions potentielles varient selon le type d'EMR et la nature de nos usages sur zone. Voici une représentation théorique des conflits d'usage potentiels pour des projets éoliens, hydroliens, houlomoteurs nearshore et côtiers*.

* Nous ne présentons pas les interactions avec les productions du type osmose ou gradient thermique car ces technologies sont encore très loin d'être matures.



LA CONCERTATION : RECHERCHE COLLECTIVE DE SOLUTIONS ACCEPTABLES PAR TOUS

La concertation, c'est la recherche de concert (ensemble) d'un accord autour d'une question qui se pose à tous, dans l'objectif de prendre une décision collective. Ce processus propose d'incorporer les appétences et compétences de tous autour d'un objet partagé dans une dynamique de démocratie participative. Ce faisant, les porteurs de projet visent à faciliter l'intégration de celui-ci sur le territoire, en créant de l'intérêt autour de leur projet et en stimulant son appropriation par les acteurs. C'est ce que doit traduire la participation. Les participants ont vocation à apporter leurs sensibilités et pratiques territoriales afin de contribuer à la connaissance de ce territoire et de ses enjeux. Objectif in fine : viser collectivement à optimiser la maîtrise des risques de conflits d'usage en activant le levier de l'appropriation territoriale. Autrement dit : « Ici c'est aussi "chez nous". On prend part aux décisions qui façonneront notre territoire, notre futur ! »



Source : échelle d'Arnstein (1969)

PARTICIPEZ DÈS LE DÉBUT !

L'art. 6 de la Convention d'Aarhus prévoit que « chaque partie prend des dispositions pour que la participation du public commence au début de la procédure, c'est-à-dire lorsque toutes les options et solutions sont encore possibles et que le public peut exercer une réelle influence. »

La question de l'opportunité d'un projet doit pouvoir être intégrée à la concertation, qui doit donc ouvrir de larges marges de discussion à cet effet.

FAITES APPEL -SI BESOIN- AU GARANT

Dans le cadre de l'implantation d'un projet EMR, un garant peut être nommé par le maître d'ouvrage ou par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP). Il est indépendant de tout acteur du projet ou du territoire. L'institut de la concertation donne une excellente définition de son rôle : « Un garant, ou tiers garant, est une personne qui a la charge de s'assurer que la concertation se déroule dans des conditions suffisantes pour que s'établisse un climat de confiance, que les désaccords puissent s'exprimer et que des accords puissent être recherchés. Il veille donc au respect des règles de la concertation, telles qu'elles sont définies dans une charte (quand elle existe) ou dans "l'état de l'art" de la concertation. Il veille en particulier à ce que s'établissent une écoute, une transparence, un respect des personnes... »

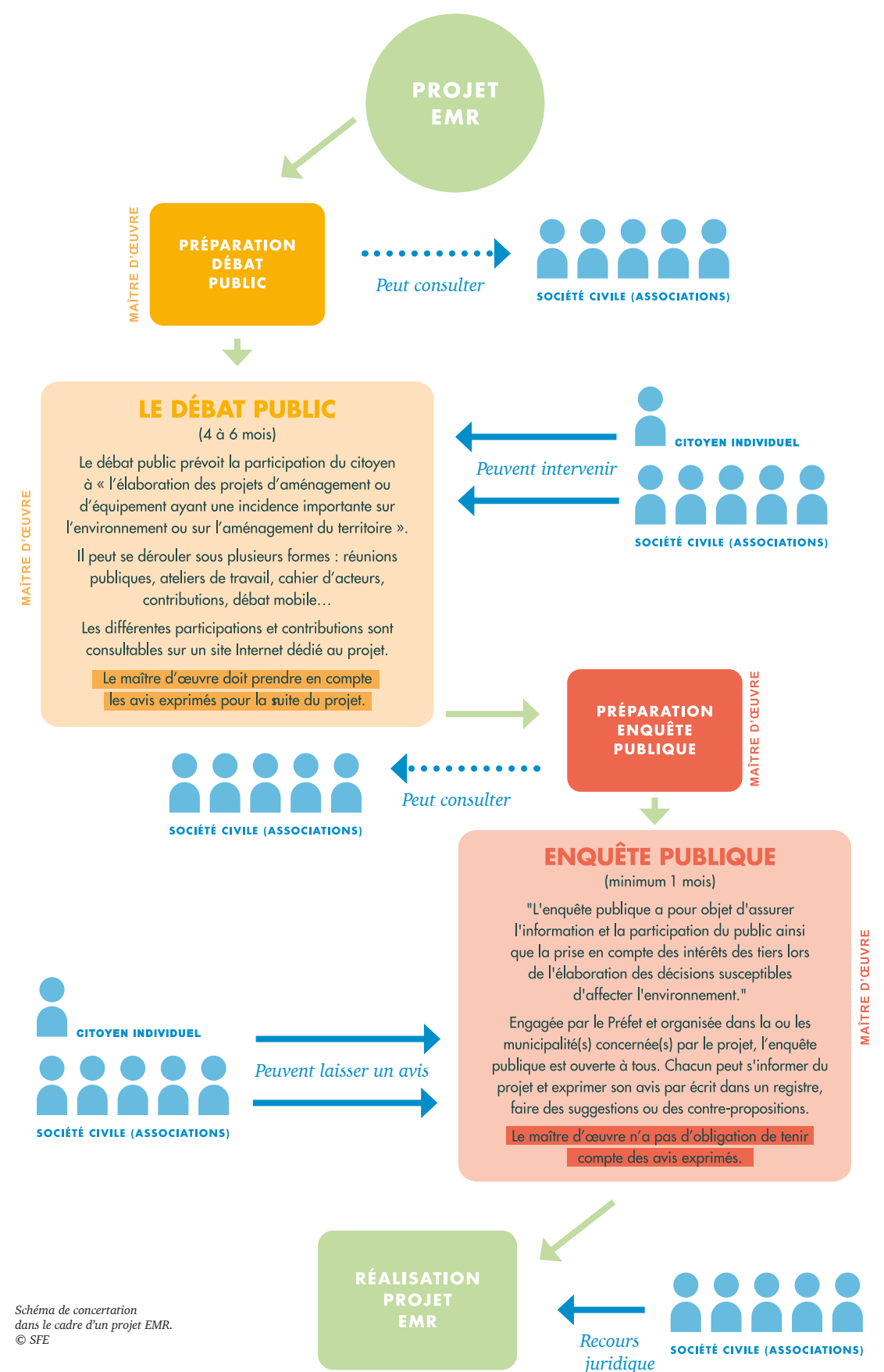
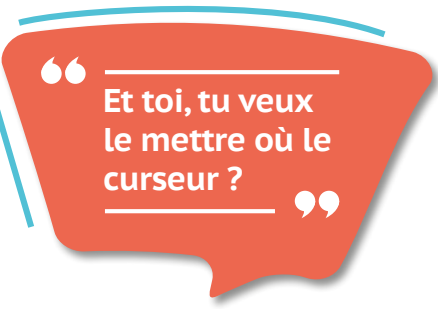


Schéma de concertation dans le cadre d'un projet EMR. © SFE



L'arbre à palabres, allégorie planétaire d'une concertation effective. © Dave Forney

LES 6 QUESTIONS À SE POSER

La concertation doit dépasser la simple consultation et plus encore l'information. Il s'agit de mettre en place le contexte favorable à un dialogue guidé par quelques éléments forts devant être clairs et partagés. Ils répondent à 6 questions :

1. **POURQUOI ? SUJET**
2. **QUOI ? OBJECTIFS**
3. **QUAND ? ÉTAPES & TEMPS DÉDIÉS**
4. **QUI ? PARTICIPANTS**
5. **COMMENT ? DOCUMENTS & MÉTHODES**
6. **MOYENS ? ORGANISATION**

Au-delà, il s'agit également, pour les porteurs de projet, de viser une participation optimale en termes de représentativité des enjeux mais aussi de constamment s'assurer de la légitimité de la représentativité des participants. Quelles que soient les méthodes utilisées, ces différents points sont incontournables et garantissent l'optimisation de la récolte des contributions et de leur confrontation, propice à leur intégration dans l'aménagement du projet.

ENGAGEZ-VOUS TÔT ET VISEZ L'ÉQUILIBRE "HOMME-NATURE"

Surfrider Foundation Europe est évidemment soutien de la transition énergétique pour atténuer le changement climatique tout en préservant les ressources de la planète et orientant nos sociétés vers des modes de développement durable. Pour autant, il s'agit aussi de viser à préserver l'équilibre Homme-Nature.

DIALOGUE PRÉCOCE / DIALOGUE PÉRENNE

En ce sens, les enjeux environnementaux et les usages territoriaux doivent être pris en compte afin de ne pas être mis en péril par quelque projet que ce soit. La concertation doit ainsi proposer un cadre permettant un dialogue de fond entre tous les acteurs. Ceux-ci doivent être en capacité d'embrasser la problématique, sans pour autant en être experts. Il convient ainsi de laisser le temps à la montée en compétence et donc d'ouvrir très précocement le dialogue, voire l'instaurer de manière pérenne. La représentativité des enjeux doit être garantie, tout comme la légitimité des représentants. La qualité du dialogue repose enfin sur la bienveillance de chacun, le respect de tous, la transparence des informations et la sincérité des échanges.

NOS 5 PILIERS DE LA CONCERTATION EMR

L'implantation des EMR sur nos territoires est une occasion pour développer une nouvelle manière de dialoguer dans l'intérêt des territoires et de la transition énergétique. Surfrider invite ainsi à ce que la concertation relative au développement des EMR repose sur ces 5 piliers :

1.

INNOVATION ET FAÇONS DE FAIRE NOUVELLES

À enjeux nouveaux et massifs, visions et façons de faire nouvelles !

2.

GOVERNANCE INTÉGRÉE

La gouvernance intégrée des territoires littoraux est une priorité pour les hisser à hauteur des enjeux climatiques. Tout le monde peut et doit participer.

3.

MONTÉE EN CONNAISSANCE DE TOUS LES ACTEURS

La pédagogie climatique participe de la facilitation du dialogue.

4.

STIMULER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Discuter collectivement le modèle de société bas carbone et le rendre désirable.

5.

DÉVELOPPER ET PROMOUVOIR UN DIALOGUE TERRITORIAL DURABLE

Diffuser des bonnes pratiques. Le mode de production est aussi important que le produit fini.

CE QUE SURFRIDER PEUT VOUS AIDER À FAIRE

**SURFRIDER
COASTAL
DEFENDERS**

PROPOSER SON EXPÉRIENCE AU SERVICE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

- Stimuler la participation citoyenne à la concertation territoriale.
- Vous faire monter en compétence sur la thématique EMR.
- Informer et mobiliser sur les projets territoriaux (à travers les Surfrider Coastal Defenders).
- Vous faire bénéficier de son expertise : conseil, accompagnement, outils, matériel de communication...

VOUS INFORMER DES DÉMARCHES DE DIALOGUE TERRITORIAL

- Identifier les acteurs : maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage, garants, organisateur de la concertation...
- Identifier les parties prenantes et organiser un mapping des enjeux.
- Proposer aux maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage de s'engager sur le manifeste de la concertation.
- Faire remonter toutes les informations et actualités auprès des Surfrider Coastal Defenders pour optimiser la participation (relais, analyse, alerte...).
- Participer aux réseaux, ateliers et échanges thématiques sur les EMR et la concertation.

VOUS RAPPELER VOTRE PÉRIMÈTRE D'ACTION

La concertation, c'est aussi une posture d'humilité. On ne sait pas tout. Il faut savoir rester dans le périmètre de ses compétences :

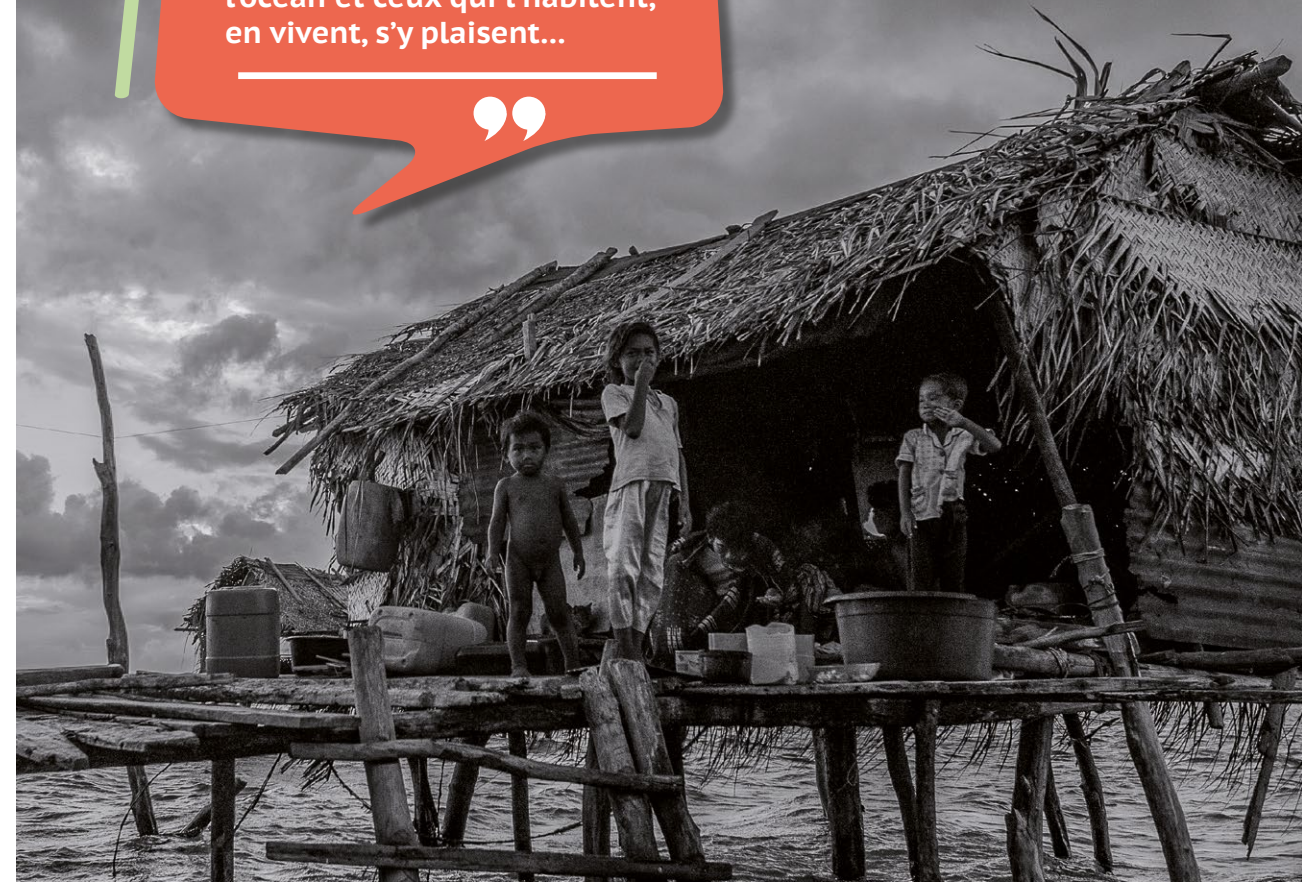
- Respect des objectifs clairement identifiés en commun.
- Rester dans le cadre de la mission sociale de SFE.
- Savoir dire : « J'ai noté vos remarques et questions. Je reviens vers vous rapidement, après avoir consulté les experts de SFE. »

VOUS INCITER À ÊTRE ATTENTIF...

... aux opportunités et évolutions de contexte :

- Jeux d'alliances.
- Possibilité de communiquer, de mobiliser = élargir son cercle d'influence !
- Modification du projet.
- ...

“
Parce qu'on ne vit pas sur l'eau - contrairement aux Bajau, des nomades de la mer (Bornéo)- on aurait tendance à moins écouter l'océan et ceux qui l'habitent, en vivent, s'y plaisent...
”



MANIFESTE POUR LA CONCERTATION TERRITORIALE

« Ça y est, je suis monté(e) à bord... »

Ce projet de parc éolien au large de mon littoral, de mon spot, de ma promenade en front de mer ? C'est pour la bonne cause, mais quand même... ça va pas tout gâcher ? Et les pêcheurs du coin ? Les enfants à la plage ? Le paysage ? J'ai pas trop le temps ni de moyens, mais je vais me débrouiller. Et me faire aider. Car je veux savoir, comprendre, me faire entendre, et participer au débat. Il y a ce manifeste de Surfrider, qui pose les fondamentaux d'une action collective et concertée. Se mettre d'accord sur les bases puis construire ensemble. À lire, partager et faire adopter par toutes les parties prenantes du projet... »

- Lire le manifeste SFE pour la concertation territoriale / www.surfriderdefenders.org

EMR

REJOIGNEZ LES SURFRIDER COASTAL DEFENDERS !



**AGISSEZ POUR DES EMR GAGES DE PROGRÈS,
REJOIGNEZ LES SURFRIDER COASTAL DEFENDERS !
WWW.SURFRIDERDEFENDERS.ORG
COASTALDEFENDERS@SURFRIDER.EU**

Énergies Marines Renouvelables
L'indispensable dialogue dans
l'émergence des EMR
Une publication SFE

Directeur de publication :

Gilles Asenjo

Rédacteur :

Philippe Maison

Chef de projet :

ya'com

Graphisme :

Élise Fougère

Infographie :

SFE

Photographes :

Carnegie Wave Energy Ltd

Andy Dingley

Dave Forney

(Theforneyflyer.blogspot.com)

John Jodeery

(Flickr.com/johnjodeery)

Impression :

Mendiboure (France),

papier 100 % recyclé Cyclus Print

(certifié FSC)

Surfrider Foundation

Europe (siège social)

33, allée Moura

64200 Biarritz-France.

05 59 23 54 99 – www.surfrider.eu



Cette étude a été cofinancée par le programme LIFE de l'Union Européenne et par l'ADEME. Cette publication et les informations qui y sont contenues n'engagent que son auteur et n'engagent ni l'Union Européenne ni l'ADEME.

POUR UN LITTORAL ET UN ENVIRONNEMENT MARITIME PROPRES, SAINS ET ACCESSIBLES